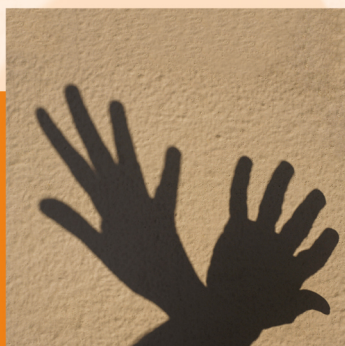


50

Presses polytechniques et universitaires romandes

Simone Forster

# L'ÉCOLE ET SES RÉFORMES



S O C I É T É

COLLECTION

Le  
savoir  
suisse



# L'ÉCOLE ET SES RÉFORMES

## COLLECTION LE SAVOIR SUISSE

Cette collection a pour premier objectif d'offrir aux communautés universitaires de Suisse et à leurs instituts spécialisés un moyen de communiquer leurs recherches en langue française, et de les mettre à la portée d'un public élargi. Elle publie également des études d'intérêt général ainsi que des travaux de chercheurs indépendants, les résultats d'enquêtes des médias et une série d'ouvrages d'opinion.

Elle s'assure de la fiabilité de ces ouvrages en recourant à un réseau d'experts scientifiques. Elle vise la lisibilité, évitant une langue d'initiés. Un site web ([www.lesavoirsuisse.ch](http://www.lesavoirsuisse.ch)) complète le projet éditorial et offre un index général pour l'ensemble de la collection. Celle-ci représente, dans une Suisse en quête de sa destinée au 21<sup>e</sup> siècle, une source de savoir régulièrement enrichie et elle contribue à nourrir le débat public de données sûres, en situant l'évolution de nos connaissances dans le contexte européen et international.

La *Collection Le savoir suisse* est publiée sous la direction d'un Comité d'édition qui comprend: Jean-Christophe Aeschlimann, rédacteur en chef de «Coopération», Bâle; Robert Ayrton, politologue et juriste; Stéphanie Cudré-Mauroux, licenciée ès lettres, conservatrice aux Archives littéraires suisses, Berne; Bertil Galland, président du comité, journaliste et éditeur; Nicolas Henchoz, journaliste, adjoint du président de l'EPFL; Véronique Jost Gara, chargée de communication à la Faculté de biologie et de médecine, UNIL; Jean-Philippe Leresche, professeur et directeur de l'Observatoire Science, Politique, Société, UNIL. Membre fondateur: Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat (Vaud).

La publication des volumes de la *Collection* est soutenue à ce jour par les institutions suivantes:

FONDATION CHARLES VEILLON – LOTERIE ROMANDE – FONDATION FERN MOFFAT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE VAUDOISE – UNIVERSITÉ DE LAUSANNE – FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE – FONDATION DE FAMILLE SANDOZ

que l'Association «Collection Le savoir suisse» et l'éditeur tiennent ici à remercier.

Simone Forster

# L'ÉCOLE ET SES RÉFORMES

COLLECTION

**Le  
savoir  
suisse**

Presses polytechniques et universitaires romandes

Conseillers scientifiques de la Collection Le savoir suisse pour ce volume:  
*Dunya Acklin Muji, Pierre-Philippe Bugnard*

Le contenu de ce livre numérique est protégé par le droit d'auteur, son copyright est la propriété exclusive des *Presses polytechniques et universitaires romandes*. Vous pouvez disposer de ce contenu à titre privé et le copier sur vos propres supports de lecture. Toute forme de diffusion, de vente, de mise en ligne ou de publication de cette oeuvre est formellement interdite, sans l'autorisation écrite de l'éditeur. Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales conformément aux dispositions relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle.

Secrétariat de la Collection: *Christian Pellet*  
Graphisme de couverture: *Emmanuelle Ayrton*  
Illustration de couverture: «*Shadow of the Hands on Wall*», © *Masterfile*  
Maquette intérieure: *Allen Kilner, Oppens*  
Mise en page et réalisation: *Marlyse Audergon*  
Impression: *Imprimeries Réunies Lausanne s.a., Renens*

La *Collection Le savoir suisse* est une publication des Presses polytechniques et universitaires romandes, fondation scientifique dont le but est principalement la diffusion des travaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et d'autres universités francophones. Le catalogue général peut être obtenu aux PPUR, EPFL – Centre Midi, CH-1015 Lausanne, par e-mail à [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch), par téléphone au (0)21 693 41 40 ou encore par fax au (0)21 693 40 27.

**[www.ppur.org](http://www.ppur.org)**

Première édition, 2008

© Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne

ISBN 978-2-88074-804-3

ISSN 1661-8939 (Collection Le Savoir Suisse)

Tous droits réservés.

Reproduction, même partielle, sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit, interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

## TABLE DES MATIÈRES

- 1 L'ÉCOLE, FILLE DE L'ÉGLISE..... 11  
La Renaissance et le goût de l'instruction • La Réforme et la nécessité de savoir lire les Ecritures • La Contre-Réforme de l'Eglise catholique • Les collèges des jésuites • Les prémisses d'un monde nouveau
- 2 L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET SES PÉDAGOGUES .... 23  
La République helvétique et ses effets sur l'instruction • L'odyssée de Pestalozzi • Le précurseur de l'éducation nouvelle • L'enseignement mutuel du Père Girard • Le procès d'une méthode jugée impie • La colonie agricole d'Emmanuel von Fellenberg
- 3 L'AVÈNEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
OBLIGATOIRE ..... 39  
Le travail des enfants dans les fabriques • L'Etat devient responsable de l'instruction • Les tâches de l'Eglise et de l'Etat • L'enseignement religieux • La formation des maîtres: une foison de modèles • L'université entre en jeu • Institutrice, un métier pour les femmes
- 4 LE PARTAGE DES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES..... 59  
Les difficultés de légiférer • L'application du nouvel article constitutionnel • Les cantons sous l'aiguillon de la concurrence • La gymnastique: une discipline fédérale • L'épineuse question des subventions
- 5 ÉCOLES ENFANTINES ET HYGIÈNE SCOLAIRE..... 73  
Les pédagogues de la petite enfance • L'hygiène scolaire et l'éducation à la santé • Les cuisines scolaires et les classes gardiennes • L'enseignement ménager

6	L'ÉCOLE AU FIL DES CRISES ET DES GUERRES.....	87
	Le projet d'une éducation civique nationale • Les déchirements de l'histoire • La résistance spirituelle • L'école pendant la Seconde Guerre mondiale	
7	L'ÈRE DES RÉFORMES ET DES BATAILLES PÉDAGOGIQUES .....	99
	Le cinéma, la radio, la télévision et l'informatique • La démocratisation des études • Les débats sur l'école active et sur les notes • La polémique de l'enseignement des langues • Vers l'harmonisation de l'école obligatoire • Les nouveaux articles constitutionnels et le concordat HarmoS • L'espace romand de la formation • A l'heure des migrations et du marché	
	BIBLIOGRAPHIE.....	127

*«Adieu donc, vieilles écoles de nos pères, adieu ...  
Vos moyens pouvaient être fort bons dans les temps  
où vous fûtes établies, mais les temps ont changé et  
vous n'êtes plus "en mesure" avec eux.»*

Le Père Grégoire Girard, 1815

cité dans *Projets d'éducation publique*  
vol. IV, Editions du centenaire, 1950.





*A Ruth Dreifuss  
qui aime tant voir s'égrener les écoles  
le long des routes de ses lointains voyages*



# 1

## L'ÉCOLE, FILLE DE L'ÉGLISE

L'école est née dans le terreau fertile des civilisations, elle est sans doute aussi ancienne que l'écriture. En Helvétie, les Romains créent dans les premiers siècles de notre ère un réseau d'écoles municipales. Celui-ci s'étiolle dès le 5<sup>e</sup> siècle sous la poussée des invasions barbares. Un siècle avant sa chute, l'Empire romain avait adopté le christianisme; la nouvelle religion s'était implantée dans toutes les provinces, et c'est l'Église qui reprend timidement la tâche d'un enseignement organisé. Les bénédictins ouvrent leurs premières écoles monacales au 6<sup>e</sup> siècle. Les plus célèbres sont celles de Saint-Gall et d'Engelberg. Elles comprennent deux divisions: l'une pour les futurs moines et l'autre pour les enfants de la noblesse. On y pratique, en latin, la prière, le chant, la lecture et l'écriture. Il existe aussi des abbayes où sont instruites les jeunes filles, comme celle de Bischoffsheim en Alsace.

Dès la fin du 8<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charlemagne, l'instruction connaît un essor nouveau. Un religieux anglais, Alcuin (~735-804), devient en quelque sorte le ministre de l'éducation de l'empereur. Directeur de l'École Palatine d'Aix-la-Chapelle, la plus prestigieuse de l'Empire, il élabore un plan d'études fondé sur les sept arts libéraux de l'Antiquité: le trivium (grammaire, dialectique et rhétorique) et le quadrivium (arithmétique, géométrie, musique, astronomie). Infatigable voyageur, il découvre dans les bibliothèques des monastères des œuvres antiques qu'il fait recopier. Rapidement, de nouvelles écoles, toujours tenues par des religieux, s'ouvrent dans les cathédrales, les monastères et les paroisses. Les écoles épiscopales sont dirigées par un «écolâtre», choisi par l'évêque. Les élèves

suivent l'enseignement dans la nef. Ils y apprennent à réciter et à psalmodier le plan d'études grégorien. Leur manuel est le psautier, un livre de parchemins maintes fois copiés et recopiés. On l'apprend par cœur en se balançant comme le font les élèves juifs ou musulmans avec la Torah ou le Coran. Il semble que certaines expressions – apprendre par cœur, cours magistral et leçon *ex cathedra* – datent de ces temps lointains. Zurich hérite de l'époque carolingienne son prestigieux *Collegium Carolinum* qui formera de nombreux grands esprits.

Le 11<sup>e</sup> siècle marque une rupture dans l'histoire du Moyen Age. Les croisades engendrent le renouveau de l'économie monétaire, l'accélération du commerce, l'essor des villes et l'apparition de la bourgeoisie marchande. Les écoles épiscopales, ou cathédrales, connaissent un nouvel élan. Les écolâtres se mettent à délivrer, après examen, une licence d'enseigner aux maîtres qui veulent ouvrir des «petites écoles» privées. De cette manière, l'Église s'assure que l'enseignement demeure conforme aux dogmes. Ces nouvelles classes sont surtout fréquentées par les enfants des bourgeois. Ils y apprennent, en latin, à lire, à écrire et à calculer. En 1179, le troisième Concile de Latran recommande la gratuité des écoles cathédrales afin que les pauvres ne soient pas privés d'instruction. Cette directive n'est guère suivie d'effets.

### *La Renaissance et le goût de l'instruction*

Au 12<sup>e</sup> siècle, les premières universités s'ouvrent en Europe. Gérées par les maîtres qui y enseignent, elles sont fréquentées par des étudiants de tous âges, dès 13 ou 14 ans. Pour être admis, il faut savoir lire, écrire, et posséder des rudiments de latin. Dès leur origine, ces institutions aspirent à une certaine liberté et s'efforcent de s'affranchir de l'emprise des autorités civiles et religieuses.

L'Université de Bâle, première de Suisse, s'ouvre durant la Renaissance, le 4 avril 1460. L'autorisation lui est délivrée par le pape Pie II: «Le bourgmestre, les conseils et les bourgeois de la belle et salubre ville de Bâle, avantagement située à tous